

2016 / 2017

□ RENOUVELLEMENT
N° de licence :

□ NOUVELLE ADHÉSION

A REMPLIR EN LETTRES MAJUSCULES								
M. NOM NE(E) LE								
Mme PRENOM NUMERO OU NOM+PRENOM								
ADRESSE :								
CODE POSTAL :VILLE								
E-MAIL: @								
E-MAIL PARENTS (pour les mineurs):								
FEL (pers. à prévenir en cas d'urgence) :								
Cochez les activités pratiquées (sans incidence sur l'assurance) : alpinisme, canyon, cascade de glace, escalade, randonnée, acquettes ski alpin ski nordique ski de montagne spéléologie surf des neiges telemark vélo de montagne sports aérien (parapente, aile delta, paralpinisme)								
Comment avez-vous connu le club ?: □ adhérent CAF, □ presse écrite, □ manifestation/salon, □ professionnels de la montagne, □ radio □ refuges, □ site internet, □ TV, □ autre :								
EN CAS DE DOUBLE AFFILIATION joignez obligatoirement une copie de la licence 2016 /2017 de votre club d'origine Après avoir payé la cotisation complète dans un premier club, seule la part club est à régler dans les autres clubs, à condition de fournir une copie de la licence mentionnant les références complètes de la première adhésion.								
N° LICENCE :								
La procédure de double affiliation n'est possible que si la cotisation 2016 /2017 a déjà été réglée dans le 1er club.								
ASSURANCES (la responsabilité civile-Défense-recours est obligatoire et incluse dans la cotisation) de déclare avoir été dûment informé par la fédération française des clubs alpins et de montagne de l'intérêt de souscrire la couverture assurance personne et assistance secours facultative mise en place pour le compte des adhérents et figurant sur la notice d'information assurance dont j'ai pris connaissance. Celle-ci couvre les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer et comprend l'individuelle accident, l'assistance rapatriement, les frais de recherche et de secours dans les limites indiquées. ☐ J'accepte l'assurance de personne et assistance secours France, Union Européenne & Maroc proposée par la FFCAM et j'ajoute son tarif indiqué au verso au montant de ma cotisation ☐ Je refuse l'assurance de personne et assistance secours France, Union Européenne & Maroc. En cas de souscription différée, le coût de cette assurance sera majorée de 1€ ☐ Je veux souscrire en plus de l'assurance de personne et assistance secours France, Union Européenne & Maroc, une assurance individuelle accident renforcée : règlement complémentaire de 33€ ☐ Je veux étendre en plus de l'assurance de personne et assistance secours France, Union Européenne & Maroc, mon assurance complète au monde entier (RC+AP) : règlement complémentaire de 87€ ² ☐ DATE : SIGNATURE :								
A REMPLIR OBLIGATOIREMENT POUR LES MINEURS								

Je soussigné autorise mon enfant à être transporté par un encadrant qui pourra prendre toutes les mesures d'urgence en cas de nécessité.

DATE:

SIGNATURE:

Afin de respecter la réglementation sur le « droit à l'image », nous vous demandons de bien vouloir remplir l'autorisation ci-après. Si nous ne possédons pas votre accord, votre enfant devra systématiquement être écarté lorsque des encadrants ou des bénévoles du club seront amenés à photographier ou filmer les enfants (utilisation pédagogique, remises de récompenses individuelles ou collectives, reportages..).

J'accepte que mon enfant soit filmé ou photographié dans le cadre des activités du club.

DATE:

SIGNATURE:

A fournir OBLIGATOIREMENT avec le présent document dûment rempli et signé

- △ Certificat médical d'aptitude à la pratique de l'escalade (précisant le cas échéant l'aptitude à la pratique en compétition) de 3 mois
- A Règlement de la cotisation par chèque à l'ordre du « Drac Vercors Escalade » (voir montant au verso)
- En cas d'aide à l'adhésion de la ville de Fontaine, copie du quotient familial, copie du livret de famille (page parents +page enfants, et justificatif domicile (facture eau, gaz, électricité de 3 mois)
- A Photocopie recto verso de carte professionnelle à jour pour les catégories S1, S2, S3
- Le Un exemplaire du règlement intérieur du club contresigné

Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations des partenaires de la fédération, cochez ici : \Box

- 1 Obligatoire pour bénéficier de la réduction pour les conjoints (catégorie « C1 ») et les enfants de membres (catégories « E1 » & « E2). Voir aussi (3) au verso
- Dans ces deux cas, je remplis le formulaire joint à la notice (et disponible sur clubalpin.com) et je l'envoie accompagné de la photocopie de ma licence 2016 /2017 et du règlement par chèque à l'ordre de « Gras Savoye Montagne Service FFCAM 3B rue de l'octant BP 279 38433 ECHIROLLES Cedex (prise d'effet à réception du formulaire).
 - Nota 1 : ce document fera l'objet d'un traitement informatique. Conformément à l'art.27 et suiv. De la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos nom, prénom et adresse peuvent être utilisés à des fins de prospection commerciale.
 - Nota 2 : Les assurances attachées à l'adhésion de la FFCAM prennent effet dès le versement de la cotisation et cessent au 31 octobre 2017 à minuit.

MONTANT DES COTISATIONS LICENCE DE BASE JEUNE 52€ Avec l'Assurance Responsabilité Civile/ Défense Recours, prêt de matériel (baudrier, système d'assurage, casque) Avantages liés à l'affiliation (liste non exhaustive) : réductions dans les refuges gérés par la FFCAM +1€ Pratique libre enfants (dès 4 ans) accompagné d'un adulte adhérent Pratique Libre autonome Découverte enfants (2010-2012) le samedi après-midi 1h +80 € Microbes Loisir (2008-2009) samedi matin ou après-midi – 1h30 +80€ Poussin(e)s Loisir (2006-2007) samedi matin ou après-midi – 1h30 +80€ Benjamin(e)s Loisir (2004-2005) samedi 10h30/12h. Ou vendredi fin de journée +80€ Microbes/Poussins Entraînement (2006-2009) 2 entraînements hebdo - licence FFME Incluse +120€ Benjamins/Minimes Entraînement (2002-2005) 2 à 3 entraînements hebdo - licence FFME Incluse +120€ **Jeunes Ados Loisir-progression** (1998-2002) 2 entraînements hebdo +120€ Cadets/Juniors Compétition (1998-2005) - 3 entraînements hebdo - licence FFME Incluse +170€ LICENCE DE BASE ADULTE (pas de pratique libre) 72€ Inclus l'Assurance en Responsabilité Civile FFCAM / Défense Recours Avantages liés à l'affiliation (liste non exhaustive) réductions dans les refuges, chalets, centres de montagne gérés par la FFCAM, **Option Pratique libre autonome**: Les soirs de semaine + 60 € + 18 € Cours adultes Initiation: Cycle de 5 séances pour débutant: Lundi ou mardi 20h/22h Cours adultes approfondissement (4a/6b) : Cycle de 20 séances + 2 sorties falaise encadrées + 120 € Cours adultes confirmés (à partir de 6b) - Cycle de 20 séances + 2 sorties falaise encadrées + 120 € Cours étudiants STAPS - Cycle coordonné au cycle universitaire- Option Pratique libre autonome incluse + 120 € Groupe Compétition Elite (sous conditions – voir charte du compétiteur) – licence FFME Incluse + 100 € **Groupe adultes performance** – méthodologie entrainement/ ppg - 15 séances /an + 60 € **Licence FFME** + 45 € Abonnement à la revue « La montagne et alpinisme » (adhérent dont la résidence est en France) + 20 € **OPTIONS D'ASSURANCE** Assurance de personne & assistance secours France-UE- Maroc + 21€ Assurance de personne & assistance secours France-UE- Maroc – Jeunes nés après le 01/01/1993 + 16 € Individuelle accident renforcée (à condition d'avoir souscrit à l'assurance de personne) + 33€ Individuelle accident renforcée tarif bénévoles (à condition d'avoir souscrit à l'assurance de personne) + 16 € **Extension Monde Entier** + 87 € **REDUCTIONS TARIFAIRES** - 10 € Réduction conjoint de membre, enfant de membre, (enfant né après le 01/01/1993) 3. Réduction Jeune né(e) entre le 1/1/1993 et le 31/12/1998 non enfant de membre - 10 € Membre actif du club (sur décision du bureau) - 50 € Encadrant bénévole du club (sur décision du bureau) - 100 € Coupon Pass'sport (avec chèque de caution de 15 €). - 15 € Carte M'RA (avec chèque de caution de 30 €). N° carte : - 30 € Aide de la ville de Fontaine pour les enfants nés en 1997 ou après (justificatifs: quotient familial, copie du livret de famille (page parents +page enfants), justificatif domicile de - 3 mois). -..... - 35 € Aide de la ville de Fontaine pour les demandeurs d'emploi né en 1991 ou après (justificatifs: copie pièce d'identité, justificatif domicile et attestation d'affiliation pole emploi de – 1 mois) Chèques Vacances et Coupons Sports ANCV -.....€ **Double affiliation FFCAM** (déduire les parts de votre catégorie- voir le tableau ci-dessous) TOUTE INSCRIPTION INCOMPLÈTE NE POURRA ÊTRE ACCEPTÉE

Réduction en cas de double affiliation		Ass RC obl	Part fédérale	CD	CR	TOTAL	TOTAL A PAYER : €
T1	Membre titulaire né(e) avant le 01/01/1993	13,30	31.6	2	1.5	48.40	IOIALA PAILK
C1	Conjoint(e) de membre titulaire même club	13,30	15.8	2	1.5	32.60	
E1	Enfant de membre né(e) entre 1/1/1993- 31/12/1998	13,30	9,7	2	1.5	26.50	Mode et date de règlement + Tampon Club
E2	Enfant ou petit enfant de membre né(e) à partir du 01/01/1999	13,30	4	2	1.5	19,30	
J1	Jeune né(e) entre 1/1/1993- 31/12/1998	13,30	20.5	2	1.5	37.30	
J2	Jeune né(e) à partir du 01/01/1999	13,30	15.2	2	1.5	32.00	
S	Membre du SNGM, SNAM, SNAPEC, SNGRGE	13,30	27.1	2	1.5	43.90	

³⁻ En cas d'inscription multiple au sein d'une même famille, l'inscription du chef de famille doit obligatoirement se faire en premier pour pouvoir bénéficier ensuite des tarifs enfants de membre et conjoints de membres sur les autres membres de la famille